



13.10.2021 - 09:28 Uhr

## Les véhicules électriques pour personnes âgées ou à mobilité réduite testés par le TCS



Bern (ots) -

Les véhicules électriques pour seniors ou personnes à mobilité réduite sont un moyen idéal pour leur permettre de conserver leur liberté de mouvement, lorsqu'ils ont de la peine à marcher sur de longues distances. Ces petits véhicules électriques sont de plus en plus populaires et leur offre ne cesse de croître. Le TCS en a testé sept parmi les plus vendus en Suisse. L'un de ces véhicules est "recommandé avec réserve" en raison d'un manque de sécurité.

La liste des véhicules électriques pour personnes âgées ou à mobilité réduite testés par le TCS a été établie selon différents critères. Les sept véhicules suivants ont été retenus et testés:

### Marque et modèle

#### Prix en CHF

#### Où l'acheter

Luxxon E3800

2'495

Jumbo

Graf Carello, GC9

8'500

MeinElektromobil

Kyburz, DX2

16'290

Kyburz

Easyrider Jet 304X

3'950

WorldEMotors

Mobil Comfort HS-898

2'850

Landi

Steck Mobil Luxor

7'950

Steck Automobile

Elektromobil Go

1'600

Gonser

### Comment ont-ils été testés?

Ces véhicules électriques ont été testés et évalués par des experts du TCS en fonction des critères suivants : système de propulsion, sécurité, qualité et service.

- Dans la catégorie **système de propulsion**, l'autonomie, la dépense d'énergie par kilomètre, l'angle d'attaque maximal et la résistance à la charge ont été examinés.
- Dans la catégorie **sécurité**, les paramètres déterminants étaient l'éclairage, les freins, l'angle de bascule latéral, la présence d'un frein de stationnement automatique et d'un système de limitation de vitesse à la descente et en virage.
- Dans la catégorie **qualité**, le système électrique, le siège et la carrosserie, le rayon de braquage, le châssis, les roues et les pneus, le comportement de conduite sous la pluie et la qualité des chargeurs ont été testés.
- Dans la catégorie **service**, il a été tenu compte de la réparation des batteries et des pneus, du service d'enlèvement à domicile, du nombre d'ateliers de service, de la garantie sur le véhicule et la batterie, de la disponibilité de pièces de rechange, de l'existence et de la disponibilité d'un service de dépannage et de la disponibilité de véhicules de remplacement.

Par ailleurs, les véhicules ont également été conduits par des seniors et par des personnes à mobilité réduite lors d'un essai pratique, ce qui a permis de les évaluer dans les catégories **confort** et **caractéristiques de conduite**. L'évaluation globale s'appuie ainsi autant sur des paramètres mesurables que sur des évaluations plus subjectives, ce qui permet d'obtenir une image relativement complète des différents produits.

### Conclusion

Les trois modèles les plus chers du test occupent également les trois places du podium. D'importantes différences de qualité existent entre le véhicule le meilleur marché à 1'600 francs et le plus cher à 16'200 francs. Six des sept véhicules testés répondent finalement aux exigences de base.

Le Luxon E3800 de Jumbo obtient de mauvaises notes dans le test de sécurité et ne peut donc être recommandé qu'avec réserve aux personnes à mobilité réduite. En effet, le véhicule ne s'arrête pas de lui-même quand on relâche l'accélérateur, il ne dispose pas d'un frein de parking automatique et n'est équipé d'aucun système de limitation de la vitesse dans les descentes.

Le test complet est disponible sur [www.tcs.ch](http://www.tcs.ch)

### Recommandations

- La vitesse maximale de ces véhicules électriques est généralement comprise entre 10 et 30 km/h.
- Ces véhicules électriques sont généralement autorisés à rouler sur la route et à emprunter les pistes cyclables.
- Les véhicules électriques enregistrés comme fauteuils roulants électriques sont autorisés à rouler sur les trottoirs, à vitesse raisonnable, lorsqu'ils sont utilisés par des personnes à mobilité limitée.
- Les véhicules ne dépassant pas 20 km/h peuvent être conduits sans permis.
- Il n'y a pas d'obligation de porter le casque sur un fauteuil roulant motorisé ne dépassant pas 30 km/h.
- En cas de défaut, le client est moins bien pris en charge chez les vendeurs qui ne sont pas spécialisés dans les véhicules électriques (Jumbo, Landi, Gonser).
- Si vous souhaitez parcourir de longues distances avec un véhicule électrique en hiver, vous devez surveiller l'autonomie des véhicules équipés d'une batterie au plomb : par temps froid, elle peut être réduite de jusqu'à 50 %.
- Les différentes batteries nécessitent des soins différents en fonction de leurs technologies respectives. Il faut en particulier tenir compte de l'effet mémoire avec les batteries à technologie nickel-hydrure de métal.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39, laurent.pignot@tcs.ch, www.pressetcs.ch, www.flickr.com

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000091/100879189> abgerufen werden.